

DOMAINE VENTE ACCUEIL À GRDF LES PREMIERES ANNONCES DE LA DIRECTION

Le dossier « *Projet Performance Vente Accueil* » a été présenté le 13 novembre aux trois Organisations Syndicales présentes (FNME CGT, CFDT et CFE CGC).



Je souhaite recevoir l'information CGT GRDF en direct. Je flashe le QR code et je m'inscris.

Les sujets sur lesquels la Direction mène des réflexions :

- Activités et **harmonisation des métiers** ;
- **Priorisation des activités** (la fameuse valeur ajoutée) ;
- **Rattachement à maille 1 ou à maille régionale** en fonction des métiers ;
- **Segmentation des clients** à forte valeur ajoutée et acteurs filières à enjeu ;
- **Impact des zones climatiques** sur les placements gaz ;
- **Priorisation du modèle d'activité commerciale** : abandon de certaines activités.

836 agents sont concernés par ce dossier.

A ce jour, la Direction affirme que tous ne seront pas impactés et qu'aucune suppression d'emploi n'est envisagée. Des réflexions ont lieu sur les bassins d'activité et les ETP associés.

La notion de performance, chère à la Directrice Générale, est toujours d'actualité. La FNME-CGT constate cependant que **les trajectoires et les projections ont tendance à s'inverser** avec une augmentation notoire des ventes de chaudière THPE (+17%) et une baisse des ventes de PAC Air/eau (-42%) au 1^{er} Semestre 2024.

Mais le plan social coté développement a commencé il y a plusieurs années avec la fin des développeurs terrains, la mise en place d'une activité 100% filière et une baisse drastique des effectifs sur le terrain.

Les équipes téléphoniques AGNRC et ACE en place ne peuvent pas compenser le manque de personnel sur le terrain.

Notons tout de même une première incohérence : les pilotes de ce projet annoncent que l'objectif de la Direction de GRDF est de maintenir plus de 10 millions de clients à l'horizon 2030. Les pilotes du dossier Acheminement n'ont pas la même ambition (moins de 9,5 millions de clients). Qui dit vrai ? Toujours est-il que **les dégâts à l'acheminement pourraient être moindres si l'objectif retenu était le même.**

Calendrier envisagé :

- **Rencontres Direction / O.S** au national et en région au cours du 1^{er} trimestre 2025 ;
- **Passage du dossier en IRP** au 3^{ème} trimestre 2025 ;
- **Mise en place du projet Fin 2025**. Cela pourra s'étaler jusqu'en 2026 - 2027 pour, selon la Direction, « se laisser le temps de prendre le temps »

Vos représentants FNME-CGT seront vigilants à l'évolution de ce dossier afin que les agents ne subissent pas les mêmes désillusions que leurs collègues de l'Acheminement (casse sociale des bassins d'emplois et des emplois, fermetures de sites de travail ...).